

Rennes, le 23 janvier 2020

Up'Interim : une entreprise adaptée de travail temporaire au service des demandeurs d'emploi en situation de handicap

Au départ, un constat : la durée et le taux de chômage sont 2 fois plus importants pour les personnes en situation de handicap que pour le reste de la population. Puis, un contexte : la loi Pénicaud, votée en septembre 2018, propose aux Entreprises Adaptées (E.A) trois axes d'expérimentation inclusives. En Bretagne, les E.A ont fait le choix du collectif et du coopératif pour se saisir de cette opportunité : elles ont créé la Scic Up'Interim, un réseau d'agences de travail temporaire exclusivement dédié aux personnes handicapées.

Un besoin non couvert

En France, la durée et le taux de chômage des personnes en situation de handicap sont deux fois plus élevés que pour le reste de la population. Pourtant, jusqu'à présent, il n'existait aucune offre dédiée à ce public dans le domaine de l'intérim. C'est pourquoi, dans l'objectif d'ouvrir davantage l'accès à l'emploi aux personnes handicapées, la réforme des Entreprises Adaptées (E.A), issue de la loi de septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, propose trois pistes d'expérimentation aux E.A. Parmi elles, celle de la création d'Entreprises Adaptées de Travail Temporaire.

Une première en France

En Bretagne, très rapidement, les E.A du territoire font part de leur volonté de se lancer dans cette expérimentation. Accompagnées par l'UNEA (Union Nationale des Entreprises Adaptées) et son délégué régional et vice-président Erwan Pitois, elles tombent rapidement d'accord sur la forme : l'expérimentation sera menée de manière collective, pour que l'impact soit plus fort, plus parlant, et plus favorable. Un appel à manifestation d'intérêt est alors lancé début 2019. Une vingtaine de structures y répond favorablement, et c'est une première en France.

La Scic pour impulser une dynamique collective territoriale

Pour Julia Barone, ancienne vice-présidente de l'UNEA et désormais directrice d'Up'Interim, « *le modèle coopératif s'est vite imposé à nous, c'est celui qui correspondait le mieux au modèle que nous souhaitions développer. Un modèle socialement innovant, qui répond à un besoin non couvert sur le territoire, et qui permette d'impliquer les différentes parties prenantes au projet : les salarié-e-s, les bénéficiaires, les E.A, et les acteurs du handicap et de l'emploi. La Scic permet tout cela, grâce à son principe d'activité lucrative en gestion désintéressée.* » La coopérative est donc créée en décembre 2019. Elle chapeaute 4 agences, à Rennes, Brest, Lorient et Saint-Brieuc.

Un accompagnement différent

À la différence des agences d'intérim classiques, l'accompagnement d'Up'Interim représentera 50 % du temps dédié aux personnes en recherche d'emploi. Un accompagnement complet, du suivi du projet professionnel à l'évolution de la personne sur son poste de travail, en passant par un accompagnement de la structure d'accueil. « *Notre enjeu est de faire se rencontrer les travailleurs handicapés et les entreprises du territoire, dans un objectif de partenariat pérenne. Nous visons un retour à l'emploi en entreprise non adaptée de 30 % pour les travailleurs que nous accompagnons* », complète Julia Barone.

Avec une ouverture prévue courant février, Up'Interim devrait signer ses premiers contrats dans les semaines à venir. La Scic vise la création de 80 ETP (Equivalent Temps Plein) sur ses 4 agences en 2020.

Contacts

Presse : Isabelle Jacquet, Chargée de communication - ijacquet@scop.org - 04 78 53 08 06

Union régionale de l'Ouest : Jérôme Carpinelli, Directeur adjoint, chargé du développement - jcarpinelli@scop.coop

